

Ici on agit !

Notre baromètre exclusif sur les Français et l'empreinte carbone

Isère

Travaux de la RD 1075 dans le Trièves : une manifestation et un coup de gueule

Le collectif des Lichens organise une balade “politico-botanique” pour dénoncer une fois encore les travaux sur la RD 1075. Son communiqué a fait réagir des élus du Trièves et la conseillère départementale Frédérique Puissat.

Par Estelle ZANARDI - 15 oct. 2021 à 21:30 | mis à jour le 15 oct. 2021 à 21:31 - Temps de lecture : 5 min



Parmi les travaux, à l'intersection des routes départementales 1075 et 66 en direction de Lalley et de Mens. Un carrefour équipé d'un tourne-à-gauche et d'un îlot directionnel, avec élargissement des deux RD a été aménagé. Photo Le DL/Jean Yves LE MENEZ

Le collectif des Lichens récidive pour dénoncer les 57 millions d'euros engagés par le Département, afin de sécuriser la RD 1075, axe de 32 km traversant le Trièves, et ses impacts environnementaux. Après [un pique-nique sur la RD 1075](#) puis une [vélorution](#), c'est à [une balade “politico-botanique”](#) qu'il convie les intéressés ce samedi 16 octobre à Celles.

« Avec son projet d'agrandissement de la RD 1075, le Département de l'Isère menace de détruire plantes et bêtes », est-il écrit dans leur communiqué. Le collectif pointe entre autres le fait que les communes concernées ainsi que la Communauté de communes du

Trièves (CCT) n'ont eu que deux mois pour se prononcer sur l'étude d'impact environnementale. « Plusieurs élus se sont plaints de tels délais qui empêchent toute réflexion approfondie. Comme celle de Lalley [...], plusieurs communes ont d'ailleurs rendu des avis dubitatifs voire furieux », affirme le collectif. Des propos qui laissent entendre que les maires seraient critiques envers ce projet, ce qu'ils démentent [lire ci-contre].

« Le buplèvre à feuilles rondes regrette d'avoir voté pour Frédérique Puissat aux dernières élections cantonales » (sic), lit-on encore.

« Ils n'ont aucun respect des institutions »

La conseillère départementale et sénatrice avait déjà réagi lors de la vélorution. Cette fois, c'est un vrai coup de gueule que pousse Frédérique Puissat. « Les collectifs comme les fleurs fleurissent dans le Trièves... Les Lichens d'un côté, le CNRR Trièves de l'autre, et dernièrement le collectif CRÈME !!! Qui sont-ils ? On ne le sait pas ! Que représentent-ils ? On ne le sait pas ! Les uns dénonçant "qui" un voisin, "qui" les travaux de sécurisation de la RD 1075, "qui" une antenne qui s'implante... Se cachant derrière cet anonymat confortable, ils se donnent le droit d'écrire des tissus de mensonges et de faire parler les habitants et les élus à leur place... Ils n'ont aucun respect d'une pensée différente, aucun respect des institutions. Au motif que ces collectifs savent écrire, ils seraient la vérité ! Au motif qu'ils seraient un collectif, ils seraient le Trièves ! Mais non, le Trièves ce ne sont pas ces collectifs qui nous privent de toutes les avancées techniques, sécuritaires et sociales, qui détruisent les liens sociaux, qui sont systématiquement contre tout ! »



Frédérique Puissat. Photo Archives Le DLJ/-B.V.

Frédérique Puissat poursuit : « S'agissant des travaux de la RD 1075, chacun sait que le Département, la préfecture et les collectivités ont respecté les procédures requises par la loi. L'enquête publique qui sera mise en place par le préfet permettra à chacun de s'exprimer. Ce sont tous les habitants concernés qui seront écoutés et non ceux qui hurlent les plus forts et font régner la terreur. »

Balade politico-botanique animée par une botaniste sur la RD 1075 sur la commune de Clellès (entre le croisement avec la RD 526 et le pont de la Dame), ce samedi 16 octobre de 14 h à 17 h.

► Un combat pour la nature et contre les voies de dépassement

Pour le collectif des Lichens, les travaux sur la RD 1075 sont une aberration écologique citant des espèces en danger d'extinction au niveau régional que le Département ignore et des zones non intégrées au niveau de l'inventaire.

« Ce projet a un impact fort sur l'environnement dans une zone très riche en faune et flore », résume Anne Gallet, membre du collectif qui compte « un noyau de 10 personnes qui vivent dans le Trièves » et des dizaines « de sympathisants ».

Des règles existent en matière de préservation mais « la compensation est un argument marketing et un "business" montant », écrit le collectif. « Ces règles sont insuffisantes compte tenu de l'effondrement de la biodiversité, assure Anne Gallet. Prétendre qu'on peut déplacer des espèces protégées, que créer une pelouse va faire se déplacer des espèces, on voudrait bien ! »

Outre l'environnement, « notre combat porte sur les voies de dépassement qui nous paraissent contraires à la sécurité. Plus elles sont courtes, plus le risque est élevé, poursuit-elle. Beaucoup d'élus et de riverains sont trompés par ces données d'accidentologie même si un mort est toujours un mort de trop. »

► « Des élus bousculés » : vraiment ?

Comme le rappelle le collectif des Lichens, les communes ont eu deux mois pour se prononcer sur l'enquête environnementale liée aux travaux. Un délai trop court dont se seraient plaints les élus, dit le collectif. « On a eu largement plus de deux mois pour se prononcer parce que le projet nous a été présenté très longtemps avant, précise Joël Zoppe, maire de Saint-Michel-les-Portes. Le Département était venu deux fois pour qu'on échange en amont. »

Certes, dans son avis, la commune a notifié plusieurs remarques. « Ce sont des points à améliorer et c'est le but de cette enquête. »

Entre autres, un passage pour les tracteurs posait problème. « Le Département nous a entendus et l'aménagement permet de faire passer une moissonneuse-batteuse ! »

Joël Zoppe a par ailleurs accepté de rencontrer des membres du collectif : « Le constat, c'est qu'il n'y a pas de dialogue. Ils restent campés sur leurs positions. Ce chantier sur la RD 1075 nous ne sommes pas contre, surtout s'il apporte de la sécurité. »

À lire le communiqué, la commune de Lalley serait également remontée (avis négatif avec 3 contre et 5 abstentions). « En fait, plusieurs élus ont admis que c'était par manque d'informations qu'ils s'étaient abstenus », dit le maire Christian Fierry-Fraillon.

Quant à « l'incompréhensible et dangereux aménagement de carrefour » évoqué par le collectif, « on a eu un souci au niveau des poids lourds. On a en parlé au Département et tout est rentré dans l'ordre ». L' élu l'affirme : « Je suis à fond pour les travaux sur la RD 1075. J'ai été sapeur-pompier pendant 15 ans ; je connais les conséquences des accidents. »

Avis rendus par les autres collectivités dans le cadre de l'évaluation environnementale. "Pour" : Monestier-du-Percy, Saint-Maurice-en-Trièves, Le Percy, Saint-Martin-de-Clelles. Roissard comme la CCT ne se sont pas prononcés, ce qui équivaut à un avis favorable.

Environnement Pollution +